

**Sujet :** Mobilité des IPCSR et des DPCSR

**Date :** Thu, 09 Feb 2017 15:12:36 +0100

**De :** PEROUAS Patrice DRH BPTS <[patrice.perouas@interieur.gouv.fr](mailto:patrice.perouas@interieur.gouv.fr)>

**Répondre à :** [patrice.perouas@interieur.gouv.fr](mailto:patrice.perouas@interieur.gouv.fr)

**Pour :** Christophe Nauwelaers <[christophe.nauwelaers@unsa.org](mailto:christophe.nauwelaers@unsa.org)>, Christine Laplace <[christine.laplace@unsa-saneer.org](mailto:christine.laplace@unsa-saneer.org)>

Bonjour,

Pour faire suite à notre réunion du 24 janvier 2017, je tenais à vous informer des arbitrages rendus par le directeur des ressources humaines au regard de vos observations.

Tout d'abord, s'agissant de la date d'affectation, la date du 1er mars est retenue pour le cycle de la CAPN d'automne.

Afin de faciliter l'accès des agents et des services aux publications des postes vacants et susceptible de l'être, un lien donnant accès direct aux agents sera inscrit dans le mail d'accompagnement de l'instruction. En parallèle, une publication des postes sera effectuée sur la BIEP pour parer aux difficultés de connexion des agents notamment en outre-mer.

Par ailleurs, l'ensemble de vos observations (DRIEA-IF, DEAL, transmission des candidatures par la voie hiérarchique et le bureau de proximité, transmission des fiches de candidatures pour le classement des agents, rappel à la charte de gestion) ont été pris en considération dans le document final.

Enfin, un rappel des coordonnées téléphoniques du bureau de gestion sera également inscrit dans l'instruction.

Bien cordialement,

--

**Patrice PEROUAS**

Chef de section

*Section IV - Gestion des personnels*

*de la sécurité routière*

*SG / DRH / SDP / BPTS*

*Ministère de l'intérieur*